

Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du
Mercredi 19 mars 2014 Après-midi

12 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances sur "la mise en place du système européen eCall" (n° 22679)

12.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Monsieur le président, madame la ministre, eCall s'inscrit dans le projet pilote européen HeRO, auquel la Belgique a adhéré en janvier 2013. Ce système, monté à bord des véhicules, permettra, en cas d'accident, d'avertir automatiquement les services de secours. L'ASBL ITS (Intelligent Transport Systems) réunit tous les acteurs clés dans un projet pilote. "L'eCall est incontestablement un plus pour les services de secours", a déclaré le directeur d'ITS, Peter Van der Perre. Même si rien n'a encore été voté à ce propos, car un accord doit être conclu avec les pays membres de l'Union européenne concernant son entrée en vigueur, nous savons que la volonté européenne serait de rendre ce système obligatoire en octobre 2015.

Je ne doute pas de la plus-value que peut apporter ce système grâce aux informations supplémentaires qu'il peut fournir aux services de dispatching – le lieu, le sens de circulation et la marque du véhicule. Les constructeurs ont tout le loisir d'y ajouter bien d'autres informations, les possibilités sont infinies étant donné que les véhicules modernes sont bourrés d'électronique. Néanmoins, ce projet impliquant beaucoup de partenaires tant privés que publics, j'imagine qu'il y a de nombreuses concertations à mettre en place pour coordonner leur interaction.

Madame la ministre, j'aurais aimé connaître le rôle de votre département dans la perspective de la mise en place de ce système, compte tenu de la nécessaire compatibilité des systèmes d'appel avec le 112. Pour parvenir à un modèle de licence conforme à la norme européenne, il faut tester les différentes situations et remplir toutes les conditions nécessaires pour les parties concernées (Astrid, le SPF Intérieur, le SPF Santé publique, le SPF Mobilité et la police fédérale). Pouvez-vous nous dire où en est le projet pilote au niveau belge? Avez-vous déjà envisagé des essais sur le terrain? Dans l'affirmative, dans quel délai?

Les dysfonctionnements du système Astrid ont-ils été amenuisés depuis ma dernière question parlementaire, de sorte qu'il pourrait être parfaitement compatible avec les exigences de ce projet?

Une date avait été fixée au 1^{er} octobre 2015, mais il faut pour ce faire que tous les pays équipent leurs centrales et surtout que les constructeurs soient prêts en temps voulu. Ce projet n'a de sens que si le secteur de la construction automobile s'y investit entièrement. Votre département a-t-il des informations concernant la réceptivité de cette nouvelle obligation par ce secteur?

12.02 **Joëlle Milquet**, ministre: Monsieur le président, chère collègue, le SPF Intérieur participe au projet HeRO 2 sur la base d'une vision commune belge, en collaboration avec le SPF Santé publique, la police fédérale, le SPF Mobilité. Notre département a pour rôle de garantir que cette vision soit traduite en actes d'une telle manière que les centres de secours 100 et 112 et les services de secours puissent travailler d'une manière optimale. De plus, ces mêmes services garantissent qu'un cadre législatif soit établi et adapté à la vision belge selon les obligations européennes.

Notre expérience confirme que le système eCall risque de générer un nombre important d'appels non urgents, de faux appels ou d'autres qui soient malintentionnés. C'est pourquoi nous voulons instituer un dispositif de filtrage entre le véhicule et le centre de secours 112,

qui alertera alors les services de secours. La mise en place et la configuration de l'infrastructure se basent sur des standards européens.

Le projet pilote a bien évolué depuis le 1^{er} janvier 2013. Après que le groupe de travail a imaginé un concept, discuté de solutions techniques, acquis des infrastructures nécessaires pour les tests, il a examiné celles-ci dans des conditions de laboratoire ainsi que sur le terrain. À la mi-mars, nous avons ainsi organisé un tout premier test. L'analyse des résultats est en cours. D'autres tests sont prévus dans les mois à venir. Notre objectif est de développer une infrastructure complète, fiable et opérationnelle d'ici la date imposée par l'Europe.

Tous les partenaires de HeRO 2 travaillent à la mise en place de l'infrastructure pour soutenir le système eCall. Astrid œuvre ainsi avec des partenaires privés. Ils ont opté pour un système qui soit compatible indépendamment du dispositif CAD utilisé dans les centres 100 et 112.

Enfin, le report éventuel de la date d'entrée en vigueur, initialement prévue pour le 1^{er} octobre 2015, qui a été évoqué dans les discussions européennes est dû au fait que le secteur automobile considère le délai imposé comme étant trop court. De toute façon, nous pourrions être prêts.

12.03 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse. Les informations que vous nous transmettez sont encourageantes, puisque nous voyons que le projet avance et que vous serez prête pour la date fixée en octobre 2015.

L'incident est clos.